



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



FLASH-INFO

Points de fidélisations en faveur des agents affectés sur la M.C de Condé sur Sarthe et la M.C de Vendin le Vieil

Pour la C.A.P.N de mobilité des Surveillants du 14 au 24 mai 2019

Suite à son intervention auprès des services de la DAP le 9 avril dernier, le SPS vous informe que les agents affectés à la M.C de Condé sur Sarthe se verront attribuer 2 points par année de présence (avec un max de 20 points) dans leur cotation à partir de la 6^e année de présence, dés la prochaine CAPN de mobilité prévue du 14 au 24 mai 2019.

En ce qui concerne les agents affectés à la M.C de Vendin le Vieil et après vérification, le bureau RH4 n'a relevé aucun bénéficiaire dans les conditions requises pour la prochaine CAPN.

26 avril 2019

Le bureau National